



Lycée Le Castel - Dijon

ETUDIANTS-2019- 5 nuitées (du dimanche au jeudi)

En application de l'acte n° 1-70 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 5 novembre 2018 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n° 18CP.583 en date du 11 juillet 2018

Forfait annuel

1 892,95 €

Janvier à mars :
540,84 €

Avril à juin :
605,75 €

Septembre à
décembre:
746,36 €

Montant mensuel des prélèvements
automatiques

janvier : 180 €
février : 180 €
mars : 180,84€

avril : 201 €
mai : 201 €
juin : 203,75€

octobre : 248 €
novembre: 248 €
décembre : 250,36€